QUELQUES RESSOURCES

LES CENTRES PMS (Psycho-Médico-Sociaux)

Un centre PMS est un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où le jeune et/ ou sa famille peuvent aborder les questions qui les préoccupent en matière de scolarité, d'éducation, de vie familiale et sociale, de santé, d'orientation scolaire et professionnelle, etc. Les centres PMS travaillent en toute indépendance visà-vis des écoles et ils fournissent des avis à titre consultatif, les décisions finales reviennent toujours aux parents.

Pour connaître les coordonnées d'un centre PMS, renseignez-vous auprès de l'école de votre enfant.

INFOR EUNES WALLONIE - BRUXELLES

Infor Jeunes informe les jeunes concernant l'enseignement, la formation et l'emploi mais aussi la protection sociale et l'aide aux personnes, la citoyenneté et la justice, la famille, la vie affective et la santé, la consommation, le logement et le cadre de vie, les loisirs et les vacances. La fédération regroupe différents centres et points relais régionaux.

Tél. de la fédération : 081/33 74 40

www.inforjeunes.be

Service d'aide à l'inscription en secondaire Le N° vert du service : **0800 188 55** www.inscription.cfwb.be

Une collaboration des asbl Cultures&Santé et Bravvo – service Nota Bene Basé sur une idée originale de l'asbl BRAVVO – BRuxelles AVance Brussel VOoruit



Cultures & Santé
148, rue d'Anderlecht
B-1000 Bruxelles
+32 (0)2 558 88 10
info@cultures-sante.be
www.cultures-sante.be



Bravvo – Nota Bene 37, rue de la Caserne B-1000 Bruxelles + 32 (0)4 95 24 30 98 + 32 (0)2 279 65 16 notabene@brucity.be







Le système scolaire en Belgique francophone

QUELQUES POINTS DE REPÈRE



L'INSCRIPTION EN JERE MATERNELLE

Pour inscrire son enfant en lère maternelle, il est préférable de contacter et de visiter les écoles une année à l'avance.



L'INSCRIPTION EN LERE PRIMAIRE

Pour inscrire son enfant en primaire, il est préférable de contacter et de visiter les écoles une année à l'avance.



E CEB

En fin de 6ème primaire, tous les élèves passent un test appelé CEB, Certificat d'Étude de Base. Ce CEB est commun à toutes les écoles, ce qui signifie que tous les enfants passent exactement le même test qui permet d'évaluer si chacun a bien acquis les compétences requises en fin de primaire. Si l'enfant réussit son CEB, il pourra entrer en lère secondaire. S'il échoue, soit il double sa 6ème, soit il est orienté vers les secondaires différenciées.



responsable: Denis Mannaerts, 148 rue d'Anderlecht, B-1000 Bruxelles -EP 2010- D/2011/4825/8

L'INSCRIPTION EN LÈRE SECONDAIRE

Lorsque l'enfant est en 6 ème primaire, ses parents reçoivent un formulaire d'inscription à compléter et à remettre dans les écoles secondaires de leur choix. Les parents recevront ensuite un courrier indiquant l'école secondaire dans laquelle leur enfant a une place.



LE CHOIX DE L'ORIENTATION

Au terme de la 2^{ème} secondaire, l'élève doit faire un choix : soit se diriger vers l'enseignement de qualification, soit vers l'enseignement de transition. Il est préférable de réfléchir à ce choix dès le début de la 2^{ème} secondaire.

LE SYSTÈME SCOLAIRE EN BELGIQUE FRANCOPHONE

